

Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°47 août 2007

Sommaire

Editorial

Rétrospective

Urbanisme

- Rappel de quelques règles

Elections législatives

- Résultats

Ports communaux

- Mouillages

Distinction

- Un label pour les Verreries

Syndicat d'initiative

- Un nouveau site internet

Environnement

- Succès pour les composteurs
- Nouveaux conteneurs

Solidarité

- Les scouts à l'œuvre

Travaux

- Chapelle de Keranroux

Calendrier des manifestations

La commune et internet

Diffusion de Bréhat Infos

Ramassage des ordures ménagères

Les oiseaux de Bréhat

Numéros utiles

Etat-civil

Le temps des rétrospectives



“ L'été est souvent la période des vacances et parfois celle des bilans après une année de travail ou d'études et avant la rentrée de septembre.

Le mandat municipal débuté en mars 2001 aurait dû être achevé avant cet été 2007 si sa durée n'avait pas été prolongée jusqu'en mars 2008. Aussi il m'a paru utile de réaliser, à l'issue de la durée initialement prévue, non pas un véritablement bilan mais un récapitulatif d'un certain nombre d'actions que le conseil municipal a menées depuis six ans.

Cet inventaire est par nature très incomplet. La richesse de la vie communale ne peut pas se résumer dans un texte.

Cet inventaire se veut synthétique, informatif et factuel, sans plus.

Aussi, de nombreuses choses importantes ne sont pas forcément répertoriées. Deux exemples.

Le premier : nous avons réalisé un effort très important sur la propreté et l'environnement mais la perception du résultat appartient à chacun d'entre nous.

Le second : la gestion du budget communal qui a permis d'assurer le fonctionnement et de réaliser les investissements dans le respect des équilibres financiers et sans hypothéquer l'avenir. Je pourrai en prendre beaucoup d'autres.

Ce qui peut paraître normal et évident,

ne l'est pas forcément toujours.

Derrière les quelques mots de chaque rubrique se cachent parfois des mois de travail et des centaines de milliers d'euros...

Pour certains sujets, nous n'avons plus forcément en mémoire, moi le premier, qu'une question ou un problème a existé à un moment donné et qu'une réponse ou une solution a été apportée.

La taille des citations n'est pas forcément en rapport avec l'importance de chaque point.

Un rapide coup d'œil vers nos réalisations, ne nous empêche pas, bien au contraire, d'avoir les yeux portés vers l'avenir.

Le gros chantier de la nouvelle station d'épuration se présente correctement. A l'issue de longs mois d'études, d'entretiens et de réunions, nous venons de choisir la société qui sera chargée de son exploitation. Les travaux débiteront comme prévu dès septembre pour une livraison avant l'été 2008.

Bonne fin d'été à tous.

Yvon COLIN 
Maire

Rétrospective

Assainissement

- Etude et choix d'une nouvelle station d'épuration qui sera installée à la place de l'existante. Ses hautes performances techniques permettront de rejeter à la mer une eau de qualité « baignade ».
- Choix d'une entreprise qui en assurera l'exploitation dans le cadre d'une délégation de service public.
- Raccordement des secteurs de Krec'h Briand et du Chemin vert au réseau collectif d'assainissement.
- Information sur les dispositions réglementaires liées à l'assainissement (documentation et réunion).
- Création d'un service public d'assainissement non collectif.



Equipement

- Réfection de plus de cinq kilomètres de routes communales.
- Réfection et extension importante du réseau d'éclairage public en divers endroits de l'île.
- Réfection du réseau de collecte des eaux pluviales dans le Bourg.
- Effacement des réseaux électriques et téléphoniques en plusieurs endroits de l'île.

Ordures ménagères et déchets

- Après l'interdiction de l'ancien incinérateur, démontage et remplacement rapides par une installation, aux normes, qui permet de compacter, d'enrubanner et de stocker les ordures ménagères avant de les envoyer en balles sur le continent.
- Adhésion au SMITRED, syndicat mixte pour le traitement des déchets.
- Réhabilitation du site de "Chicago"
- Acquisition d'un camion, avec benne compactrice, pour ramasser les ordures ménagères désormais déposées dans des conteneurs à roulette dont chaque maison a été équipée.
- Acquisition d'une remorque spécifique pour le ramassage des gros conteneurs.
- Début du tri sélectif partiel
- Installation de nombreuses poubelles et conteneurs collectifs pour les ordures ménagères et les verres.
- Promotion de l'utilisation des composteurs pour diminuer les volumes d'ordures ménagères.

Logement

- Aide à la création de quatre logements HLM (cession gratuite d'un terrain viabilisé et prise en charge des coûts de transport)
- Proposition à l'Association des îles du Ponant d'une solution de type bail emphytéotique pour permettre l'accession à la propriété tout en préservant les intérêts à long terme de la commune. Le projet ne s'est malheureusement pas concrétisé jusqu'à présent.

Fiscalité

- Maintien du taux communal des quatre taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle.
- Augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe d'assainissement pour faire face aux coûts entraînés par la mise aux normes.
- Modification du régime de taxe de séjour, par souci d'équité, passage au réel pour l'année.
- Création d'une taxe locale d'équipement.

Maison de retraite EHPAD

- Modification du plan local d'urbanisme pour permettre l'extension et la mise aux normes de l'établissement.
- Acquisition puis rétrocession à Côtes d'Armor Habitat, l'office public d'HLM qui construira les bâtiments, d'un terrain dans le même but.

Divers

- Réalisation d'un diagnostic de territoire.
- Reprise des concessions abandonnées dans le cimetière.
- Acquisition d'un terrain pouvant servir de futur cimetière.
- Installation de paratonnerres sur l'église et les chapelles.

Information communale

- Bréhat Infos paraît désormais environ quatre fois par an. Il comprend un encart qui reprend les procès-verbaux des séances de conseil municipal dans leur quasi-intégralité.
- Un site internet (iledebrehat.fr ou ile-de-brehat.fr) a été créé. On y trouve diverses informations pratiques, les procès-verbaux de conseils municipaux et Bréhat Infos.
- Des informations pratiques ont été distribuées dans les boîtes aux lettres quand cela a été jugé nécessaire.
- Deux éditions du Printemps de l'environnement ont permis une large information sur cette question spécifique.
- Même si l'on peut toujours améliorer les choses, chacun peut désormais disposer régulièrement d'une information sur les réalisations de la commune.



Patrimoine

- Traitement de l'ensemble de l'église paroissiale contre la mэрule.
- Réfection du clocher de Keranroux qui menaçait de s'effondrer.
- Réfection de deux statues de l'église

Personnel communal

- Mise en place de l'aménagement et de la réduction du temps de travail.
- Révision de la grille des effectifs et de l'ensemble du régime indemnitaire.
- Création d'un poste de responsable des services techniques de la commune.

Transport

- Acquisition d'un petit train routier aux normes et délégation de son exploitation dans le cadre d'une délégation de service public.

Environnement

- Organisation de deux manifestations consacrées à l'environnement sous ses diverses facettes et à sa défense : le Printemps de l'environnement
- Installation de panneaux d'information sur le sujet à divers endroits de l'île.



Panneau d'information sur la bio dégradabilité

Bâtiments communaux

- Réfection de la maison médicale et création d'un logement d'appoint pour permettre de loger les médecins remplaçants.
- Création d'un hangar communal.
- Installation d'un système de chauffage et aménagement de la cuisine de la salle polyvalente.
- Réfection du logement du gardien municipal.
- Travaux à la Maison des associations.
- Travaux à l'école.

Urbanisme

- Révision du plan local d'urbanisme pour permettre l'extension de la maison de retraite (EHPAD) et la création d'une caserne de pompiers aux normes.
- Adhésion au syndicat mixte pour l'établissement d'un SCOT (Schéma de cohérence territoriale) créé avec les communautés de commune environnantes.

Défense contre la mer



Travaux de défense contre la mer au Birlot

- Travaux et réfection d'un mur à la Corderie.
- Réfection d'un mur de l'étang du Birlot.
- Réfection d'une partie de la digue du Birlot (réfection du déversoir).

Urbanisme

Rappel de quelques règles

Le PLU, plan local d'urbanisme qui a succédé au POS contient des dispositions trop souvent ignorées.

Clôtures

Les talus boisés existants, haies végétales et murets traditionnels constituent des clôtures qu'il convient de maintenir et d'entretenir.

Les clôtures nouvelles seront d'une hauteur maximale de 1,80 m et doivent répondre à l'un des types suivants ou à leur combinaison :

- grillage incorporé dans une haie végétale d'essences locales,

- murets de pierres sèches ou en maçonnerie suivant la tradition locale.

Tout autre mode de clôture et en particulier les plaques et poteaux en béton préfabriqués sont interdits.

Espaces libres et plantations

Les plantations nouvelles ne doivent pas compromettre la vocation générale de la zone, en particulier, le choix des essences sera conforme à la végétation locale.

Distinction

Un label de prestige pour les Verreries de Bréhat



Le 15 mars dernier, au Grand Palais à Paris, les Verreries de Bréhat ont reçu le label "Entreprise du patrimoine vivant"

en même temps que de prestigieuses entreprises telles Hermès, Vuitton, Dior, Guerlain, Baccarat, Lalique et l'ensemble des membres du Comité Colbert qui regroupe un certain nombre d'entreprises du luxe en France.

Ce label officiel a été créé par l'article 23 de la loi en faveur des PME du 2 août 2005, pour promouvoir le développement des entreprises détenant «un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire». Décerné après étude par l'Institut supérieur des métiers d'art, par une commission nationale, il vise à valoriser ces entreprises, les inciter à innover, élargir leur marché et conforter leur croissance.

Les Verreries de Bréhat ont développé depuis neuf ans une gamme propre avec une spécialisation reconnue dans la quincaillerie décorative haut de gamme (mêlant verre et métal), avec des références récentes telles le stand Dior au Bon Marché, l'hôtel Plaza Athénée ou la salle de spectacle Bobino. Elles collaborent avec des décorateurs de renom tel le cabinet d'Alberto Pinto et ont noué plusieurs partenariats.

www.verrieresdebrehat.com
www.patrimoine-vivant.com

Elections législatives

Résultats

		Premier tour 10 juin 2007		Deuxième tour 17 juin 2007	
	Inscrits	479		479	
	Votants	330	68,89%	318	66,39%
	Exprimés	327	68,27%	307	64,09%
Furet	UMP	181	55,35%		
Deria	Div	0	0,00%		
Menguy	LO	1	0,31%	201	65,47%
Robert	MNR	0	0,00%		
Casteret	MPF	6	1,83%		
Féjean	PCF	8	2,45%		
Erhel	PS	50	15,29%		
Génie	FN	8	2,45%		
Métayer	Vert	16	4,89%	106	34,53%
Coulau	UDB	6	1,83%		
Saint-Michel	LCR	5	1,53%		
Canuet	CPNT	3	0,92%		
Chaisemartin	Modem	43	13,15%		

Ports communaux

Mouillages

Il est rappelé à tous les bénéficiaires d'une autorisation de mouillage dans l'un des ports communaux de la Chambre ou de la Corderie, que la bouée de leur corps mort doit impérativement comporter le numéro du mouillage attribué par la commune

et éventuellement le nom du bateau et/ou son numéro d'immatriculation. Ce numéro de mouillage est indispensable pour le repérage et la gestion du port.

Par ailleurs, l'attribution des autorisations de mouillage est

effectuée en fonction des possibilités et dans l'ordre d'inscription sur la liste d'attente. Ces autorisations ne sont pas cessibles. Elles doivent, bien entendu, être obtenues préalablement avant tout établissement d'un mouillage dans les ports communaux.

Un nouveau site internet

Depuis le mois de juillet le Syndicat d'initiative de Bréhat dispose d'un nouveau site internet.

Il comporte des informations destinées à aider le visiteur à venir à Bréhat ou y séjourner. Les rubriques s'articulent autour du trajet pour venir à Bréhat de l'hébergement, de la découverte de l'île et de sa région et d'informations pratiques (liste des commerçants...).

En plus d'un contact par courrier électronique intégré au site, la réalisation se distingue par deux fonctionnalités importantes mettant en jeu des techniques de réalisation avancées. D'une part une page interactive, qui situe visuellement les sentiers de randonnée sur la carte de l'île, en décrit les points remarquables en permettant de les localiser sur le parcours de la randonnée. Et surtout, sur la partie dynamique du site, un système de bases de données relationnelles permet de construire une fiche pour

chaque hébergement et donc d'utiliser des systèmes de recherche élaborés à partir des critères de choix spécifiés par l'internaute comme, par exemple, le type d'hébergement et le nombre de personnes.

Depuis 2006, le Syndicat d'initiative souhaitait se doter d'un site internet. Le besoin est apparu encore plus évident après les nombreux courriers électroniques reçus après des reportages télévisés. Avec ce site réalisé par la Cybercommune de Paimpol-Goélo, le Syndicat d'initiative dispose désormais d'un outil très complet.

Il sera également très utile aux habitués de Bréhat.

<http://www.brehat-infos.fr>

Lors de la réception du site à la Cybercommune de Paimpol. Francis Moise (président Cybercommune), Frédéric Le Put (concepteur du site), les représentantes du Syndicat d'initiative, Marie-Thérèse Colin (présidente), Pierrette Dubreil, Christiane Favreau, Isabelle Mével et Jean-Luc Le Pache (adjoint au maire).



Environnement

Succès pour les composteurs

180 composteurs individuels de jardin à Bréhat, ce sont 60 tonnes d'ordures ménagères en moins recyclées sur l'île.

C'était le pari lancé par l'équipe municipale pour réduire et recycler les déchets ménagers sur l'île et faire face à leur envoi grandissant sur le continent pour y être incinérés. Pari réussi car entre 115 et 120 commandes de composteurs étaient attendues. La liste d'attente actuelle laisse à penser que le chiffre de 200 unités sera rapidement dépassé.

Ce programme a pris plus de deux années pour devenir effectif. Il est financé en partie par le Conseil Général, l'ADEME et la commune. 25% restent à la charge du citoyen.

Le compostage en tas se pratique déjà largement sur l'île, mais le composteur individuel présente certains avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les animaux et oiseaux indésirables, maturité plus rapide.

Le bilan carbone de cette opération est évident : les déchets organiques et fermentescibles (déchets de cuisine, épluchures, marc de café, déchets

de jardin, etc.) recyclés sur l'île en compost n'ont plus à être transportés. Cela signifie que le carburant utilisé pour la collecte, le transport des balles sur l'île, sur la barge vers Paimpol, puis le transport vers l'incinérateur sur le continent et l'incinération à Pluzunet, l'énergie électrique pour mettre en balles les ordures ménagères à Bréhat, valent Zéro.

Que demander de mieux pour notre île et notre planète ?

L'amendement organique obtenu en compostant est de bonne qualité et en plus économique. Les jardins sauront l'apprécier et le rendront...

Les poubelles deviendront subitement plus légères (moins 50 %).

Cette opération s'achevant avec succès, il faut maintenant passer à l'étape suivante et envisager sur l'île un tri beaucoup plus sélectif : cartons, papiers, déchets industriels (DIB), DEEE (déchets des équipements électriques et électroniques), agrégats et matériaux de démolition, dont certains pourraient être recyclés sur place.

Pour cela, entre autres choses, une déchetterie moderne s'impose.

Affaire à suivre...

Nouveaux conteneurs

Vingt nouveaux conteneurs de 370 litres, destinés à la collecte sélective des canettes et boîtes de conserve, sont installés sur l'île à titre expérimental pendant un an. Ils doivent permettre d'éviter les dépôts intempestifs ou sauvages sur la voie publique. Ils pourront être utilisés par les visiteurs journaliers et bien évidemment par les résidents, particulièrement ceux qui quittent l'île en dehors des jours de collecte des ferrailles. La collecte des ferrailles importantes reste maintenue aux dates indiquées (voir calendrier des collectes).



Boîtes de conserve et canettes en vrac : plus jamais cela !

Les scouts à l'œuvre

Un groupe de 24 guides et scouts de France (branche pionniers 14-17 ans) originaires de Dinan, Loudéac (Côtes d'Armor) et du Rheu (Ille et Vilaine) a été accueilli par la commune du 10 au 25 juillet.

Le thème de leur séjour s'articulait autour de la légende du Pann et du meurtre par Gwil et Isselbert de leur père Mériadek, comte de Goélo. Les deux parricides ayant été transformés en rochers au Pann, leur couleur rose rappelant le sang qui y coula le jour de l'assassinat.

En dehors des contacts pris avec la population, ils ont activement participé avec l'aide de René Boué, conseiller municipal en charge de l'environnement et de Pierre Auffret, au nettoyage des rivages, chemins des îles Nord et Sud (en compagnie d'une autre équipe venant du Val-de-Marne).

Les entreprises de Bréhat avaient mis à disposition des remorques réparties sur l'île Nord. Ils ont également aidé à la distribution des composteurs, réalisé une cartographie précise des points déchets de l'île, participé au repérage des corps-morts de la Corderie. Ils ont organisé deux journées d'animation à l'EHPAD (maison de retraite) et deux veillées avec la participation de la population place du Bourg et à Krec'h ar Gall. Ces manifestations ont été fort appréciées.

Chapelle de Keranroux

Une regrettable coquille s'est glissée dans l'article de Bréhat infos n°46 consacré à la réfection du clocher de Kéranroux.

En effet, la participation de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine religieux de l'île de Bréhat s'est élevée à 8 000 € et non pas à 2 000 € ainsi qu'il avait été indiqué par erreur.



Participants au nettoyage des rivages

Calendrier des manifestations

Les manifestations annoncées par le Comité des fêtes, sous réserve d'éventuelles modifications, sont les suivantes.

Vendredi 10 août :
concert par l'ensemble «Thersis», orgue, violon et hautbois.
Eglise - 20 h 45

Lundi 20 août :
concert «Mervili».
Salle polyvalente - 20 h 45

La commune et Internet

La commune dispose d'un site internet destiné à l'information des habitants et résidents. Son adresse : iledebrehat.fr ou ile-de-brehat.fr. Outre des informations pratiques (horaires et tarifs municipaux, réglementation sur les feux et le bruit...) vous y trouverez les procès verbaux intégraux des séances de conseil municipal dès leur

approbation. Et bien sûr les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti par courriel de la parution du prochain numéro de Bréhat Infos et de sa disponibilité sur le site de la commune, envoyez un message en ce sens à :

Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr

Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21 x 29,7

cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 2,11 euros. Bréhat Infos paraît trois à quatre fois par an.

Ramassage des ordures ménagères

En vacances comme à la maison, en été comme en hiver,
JE TRIE

Sortez-moi
seulement la veille
au soir du jour
de la collecte.
Je ne dois pas rester
sur la voie publique.
Et rangez-moi très
vite chez moi.



Si vous quittez
Bréhat avant le jour
de la collecte,
utilisez mes grands frères,
les conteneurs placés
aux points déchets
sur l'île
(verres,
ordures ménagères,
boîtes de conserves
et canettes).

Dans ma
poubelle,
je mets uniquement
les ordures ménagères.
Pas de bouteilles
ni flacons,
ni boîtes de conserves,
ni canettes,
ni ferrailles.

Je fais tout
mon possible pour
ne pas mettre dans ma
poubelle mes déchets
de cuisine ni tout ce qui
est compostable.
Je composte sur tas au
jardin ou j'utilise un
composteur individuel.
Je diminue ainsi mes
déchets de 200 Kg
par personne et par an.

Calendrier des différentes collectes Août et septembre

Jours de collecte
■ Ordures ménagères
■ Ferrailles

Août	ZONE 1		ZONE 2	
	ILE NORD PLUS KREC'H TAREC ET LE BIRLOT	ILE SUD MOINS KREC'H TAREC ET LE BIRLOT	ILE NORD PLUS KREC'H TAREC ET LE BIRLOT	ILE SUD MOINS KREC'H TAREC ET LE BIRLOT
M 1				
J 2				
V 3				
S 4				
D 5				
L 6				
M 7				
M 8				
J 9				
V 10				
S 11				
D 12				
L 13				
M 14				
M 15				
J 16				
V 17				
S 18				
D 19				
L 20				
M 21				
M 22				
J 23				
V 24				
S 25				
D 26				
L 27				
M 28				
M 29				
J 30				
V 31				

Septembre	ZONE 1		ZONE 2	
	ILE NORD PLUS KREC'H TAREC ET LE BIRLOT	ILE SUD MOINS KREC'H TAREC ET LE BIRLOT	ILE NORD PLUS KREC'H TAREC ET LE BIRLOT	ILE SUD MOINS KREC'H TAREC ET LE BIRLOT
S 1				
D 2				
L 3				
M 4				
M 5				
J 6				
V 7				
S 8				
D 9				
L 10				
M 11				
M 12				
J 13				
V 14				
S 15				
D 16				
L 17				
M 18				
M 19				
J 20				
V 21				
S 22				
D 23				
L 24				
M 25				
M 26				
J 27				
V 28				
S 29				
D 30				

Je mets mes
boîtes de conserve
et mes canettes
la veille au soir
du jour de la
collecte des
ferrailles ou dans
les conteneurs
spéciaux aux
points déchets
sur l'île.



Les oiseaux de Bréhat



Photo Jacques Potier

Numéros utiles

- SAMU 15**
- POMPIERS 18**
- POLICE 17**
- APPEL URGENCE EUROPEEN**
(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus) **112**
- CENTRE ANTI-POISONS**
- RENNES** **02 99 59 22 22**
- Mairie** **02 96 20 00 36**
Télécopie 02 96 20 01 92
- Médecin Bréhat** **02 96 20 09 51**
Dr Cao-Thian
- Police Bréhat** **06 17 41 59 15**
Eric Grison
- Gendarmerie**
- Bréhat (été) **02 96 20 04 21**
- Paimpol **02 96 20 80 17**
- Petit train**
- routier **06 86 77 85 46**
02 96 20 04 06

Etat-Civil

Décès

Georgette LEBREUIL..... 26 mai 2007

Madeleine LEON,
veuve COLLEN 31 mai 2007

Madeleine, Marguerite MARTELLIÈRE,
veuve GAINOUX 06 juin 2007

Eugénie, Marie LEON
veuve SAN MIGUEL 10 juin 2007

Christian, Yves, Paul, Abel ROBRIQUET
..... 5 juillet 2007

Christian Robriquet était entré au service de la commune en 1981 en qualité d'employé communal. En mai 2001 il avait du interrompre ses activités professionnelles pour raison de santé. Il était le père de Stéphane, également employé communal.

Suzanne Kerleau, décédée le 26 juin 2007 à Camaret (Finistère) a été conseillère municipale de notre île pendant deux mandats, de 1983 à 1995. Elle a également assuré pendant de nombreuses années la présidence du Club du troisième âge.

Directeur de la publication :
Yvon COLIN, maire
Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr.

Coordonnateur :
Jean-Luc LE PACHE, adjoint
jean-luc.le-pache@wanadoo.fr

Réalisation :
J'imprime
Impasse des Longs Réages
22194 Plérin
Tél : 02 96 58 02 03

